

PAROLES DU SAINT-PERE

1.—Conseils aux Prédicateurs

Ces conseils du Pape ont une telle importance pour vous, vénérés confrères, au point de vue de votre ministère présent et de votre ministère futur, que nous croyons de notre devoir de les reproduire ici.

“Saint Paul, modèle de l’orateur sacré”

En un langage d’une forme très nuancée, le Souverain Pontife a voulu prémunir les prédicateurs contre les écueils que doit éviter la parole sainte, et il leur a donné en même temps, des directions claires et apostoliques qui ne laissent pas d’être précieuses à tout orateur sacré dans le monde entier.

Les prédicateurs du Carême à Rome, a dit le Saint-Père, devaient “choisir pour guide et pour modèle l’apôtre saint Paul”. Il fallait qu’au terme de leur station quadragésimale ils pussent répéter, en toute vérité, ce que disait saint Paul, après avoir prêché aux fidèles de Corinthe: “Mon langage et ma prédication n’ont pas emprunté leur force persuasive à la sagesse humaine, mais à la manifestation de l’esprit et de la vertu. *Sermo meus et prædicatio mea non in persuasibus humanæ sapientiæ verbis, sed in ostensione spiritus et virtutis.*” (I Cor. II, 4.)

Il est facile de comprendre que, par ces paroles, saint Paul indiquait, pour l’exclure, une façon incorrecte de prêcher *non in persuasibus humanæ sapientiæ verbis*, et il déclarait en même temps, pour l’avoir employée lui-même, une manière convenable d’enseigner le peuple *in ostensione spiritus et virtutis*.

Ce que ne fut pas la prédication de saint Paul

Si l’Apôtre a rappelé que ses discours “n’ont point demandé à l’humaine sagesse leur force persuasive”, ce n’est pas, remarque le Saint-Père, que saint Paul ait entendu “exprimer du mépris pour la science et pour la culture profane”, “car, en une autre occasion, écrivant aux mêmes fidèles de Corinthe,